L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 3 JUILLET 1894.

Académie de St-Joseph.

Les maisons d'éducation dirigées par des religieux sont nombreuses en Amérique; il n'est pas de ville de quelque importance qui n'en possède une ou plusieurs.

A la Nouvelle-Orléans, celles que nous comptons occupent toutes le même rang quant au mérite. De l'une de celles-là, nous allons dire un mot, l'*Académie de St-Joseph* qui, elle aussi, l'autre jour clôturait ses cours et permettait à ses élèves, ainsi qu'un essaim d'abeilles, de prendre une courte volée. Oui, courte, car Septembre les ramènera à la ruche aimée où le plus doux, le plus nourricier des miels leur est servi: une éducation chrétienne.

Est-il rien de plus intéressant que ces réunions annuelles dans un couvent où pour une fois la bure et la mousseline se confondent en un tableau charmant?

Voyez-les ces créatures sublimes faisant les honneurs de leur hospitalière demeure. Leurs visages réjouis sous leurs blanches cornettes ont pour tous le même angélique sourire; à la rampe tout-à-l'heure, vont venir se faire applaudir ces enfants qu'elles entourent d'une maternelle sollicitude, ces enfants qu'elles livreront au monde un jour avec un esprit des mieux orné, une âme revêtue de la plus riche parure, la modestie.

Une assemblée d'élite se trouvait à cette fête, au milieu de laquelle se remarquaient bien des notabilités du clergé; les RR. PP. McInitry, président du collège de l'Immaculée Conception; Lonergan, président du collège de Spring Hill; Berthet, chapelin du couvent; Davis, Semple, Carlos, Klein, Courtot, de la Société de Jésus; Mittelbronn, curé de l'église Ste-Rose de Lima; Cajone, et deux Frères du Sacré-Cœur.

Le rideau s'est levé sur un chœur, *Welcome*, exécuté par toute la classe de chant; puis une comédie en deux actes, *Le Secret d'Yvonne* a été interprétée d'une façon toute remarquable par Milles J. Jung, H. Brown, A. Boudousquié, L. De Gruy, L. De Buys, M. Laffitte, F. Prejean, S. Guinault, M. Madère, M. Guinault, V. Truxillo, Anna Rode. Les premiers rôles rendus par Milles J. Jung, H. Brown, A. Boudousquié, L. de Gruy et M. Guinault ont été fort applaudis; ces demoiselles y ont été très amusantes, et leur jeu a été fréquemment interrompu par de bruyants éclats de rire.

Entre cette comédie et une saynète, quatre demoiselles sont venues faire entendre une délicieuse exécution sur deux pianos, Milles J. Boswell, Lucie Lorio, Anna Rode et M. Guinault. Le titre du morceau: *Let the Band Play* dit bien ce qu'a été ce quatuor, un ruissellement de notes, de l'harmonie imitative. Les quatre virtuoses ont tiré de leurs instruments des sons charmants; parfois c'était l'assourdissant grondement de l'orage, d'autre fois, le doux et plaintif murmure de la brise, jamais morceau d'ensemble n'a été mieux nuancé. Ces élèves font honneur à leur professeur, une des Sœurs du couvent.

Une romance, *La valse des Adieux* a été dite, par Mlle M. Lafitte; une autre musicienne excellente possédant une délicieuse voix bien disciplinée, qu'elle module d'une remarquable façon. "*Rescued from the Avalanche*" était le prochain numéro accusé sur le programme. Encore une fois les rires homériques ont éclaté dans toute la salle quand sont venues représenter une scène drôlatique de nos jours se passant en Suisse. Milles F. Boswell, A. Fastring, H. Brown, L. De Buys, L. Allain s'y sont fait frénétiquement applaudir.

"Dancing Song," chantée et dansée par Milles C. Otis, M. Labarre, L. Lagan et accompagnée par Mlle R. Otis; "Segindella," trio instrumental par Milles M. Madère, Alma Rode et Léa Lorio et "Connais-tu le pays!" chantée par Mlle V. Truxillo, ont ouvert la seconde partie du programme, et une opérette accompagné par Mlle J. Jung, *Fairy Land* l'a clos. Cette fin a été des mieux réussies; les Sœurs avaient mis tout leur goût à la monter.

Mlle A. Fastring, la reine des Fées, et une myriade de fillettes sous les traits de nymphes des eaux et des bois, ont eu leur bonne part d'applaudissements. Parmi les dernières, il en étaient de si petites, de si gentilles, qu'on se fut volontiers cru dans un monde imaginaire, dans le royaume de la fantaisie.

1er tableau—Les Fées—*World's Columbian Exposition*—quatuor instrumental—deux pianos—Milles L. Bates, J. Jung, C. Sherman, M. Lafitte.

2nd tableau—Nymphes des fleuves—Grande Marche des Fantômes—quatuor instrumental—deux pianos—Milles M. Byrne, A. Prejean, L. DeBuys, V. Truxillo.

3me Tableau—Nymphes des bois—Norma—solo exécuté de la main gauche par Mlle J. Jung.

O! Is it not enough for you?—chanté par Mlle L. Huet et de jeunes élèves.

Les deux graduées Milles Lise DeGruy et Joséphine Jung, ont, avant de recevoir leurs couronnes, lu de très jolies compositions, intitulées l'une, *l'Espérance*; l'autre, *Demain*!

Nous regrettons vivement qu'il ne nous soit pas permis de donner place à quelques-unes de ces pages charmantes où l'une et l'autre de ces jeunes filles ont été si heureuses dans l'expression de leurs pensées. *L'Espérance*, et *Demain*! ne sont-ce pas des sujets qui s'offrent tout naturellement à la jeune fille qui n'envisage la vie que sous son aspect le plus riant?

Entre la lecture des compositions, dans un morceau de chant, *La part du diable*, Milles V. Truxillo et M. Laffitte se sont fait entendre, puis sont venues la distribution des prix et l'exécution d'un chœur, *Les Fauvettes*, par la classe de chant.

Couronnes d'honneur décernées à Milles Joséphine Jung et Lise de Gruy.

Couronnes de conduite exemplaire décernées à Milles Joséphine Jung, Emilie Wiendahl, Lucie Lorio et Léa Lorio.

Couronnes pour bonne tenue décernées à Milles Lucine De Buys, May Aitkens, Alma Rode, Rosa Heitman, Rita Jung, Odile Hogan, Alexandrine Miramon, Stella Selle, Aspasie Mestayer, Marie Richard.

Couronnes de Doctrine Chrétienne à Milles Joséphine Jung, Lise de Gruy, Marie Guinault, Fannie Boswell, Hilda Brown, Anna Boudousquié.

Seconde classe, première division, premières Crowns of Success, Milles Hilda Brown, Anna Boudousquié, Marie Guinault, Adelaide Fastring, Alma Rode.

Seconde division à Mlle Fannie Boswell.

Première classe, première division, à Milles Lucine De Buys et Mary Aitkens.

Quatrième classe, première division, à Mlle Marcelline Laffitte.

Toutes les élèves ont reçu de beaux prix.

Les études à l'*Académie de St Joseph* tant en français qu'en anglais sont complètes; les Sœurs sont des éducatrices de la plus haute compétence.

La musique instrumentale est enseignée par une des Sœurs; et la musique vocale par Mme Labarre qui, à une connaissance parfaite de son art, joint des qualités personnelles qui en font un professeur de grand mérite. Chanteuse remarquable elle-même, elle peut faire suivre le précepte de l'exemple.

Mais les langues et les arts d'agrément ne sont pas les seuls qu'enseignent les Sœurs, elles donnent à leurs élèves une éducation parfaite, si bien que celles-ci n'ont rien à redouter des hasards de la vie. Vienne l'adversité, et elles sauront y faire face, ne possèdent-elles pas de précieux petits talents? toutes cousent, brodent, dessinent, peignent.

On s'est extasié, et c'était justice, devant une galerie de tableaux et une exposition de travaux d'aiguille, tous cela exécuté dans les murs du couvent dans le courant de l'année.

La fête de l'*Académie de St-Joseph* a probablement été la dernière des fêtes scolaires de '94; elle a été brillante, bien qu'elle n'ait pas revêtu le caractère mondain des autres.

Elle fait honneur à ce couvent où loin du bruit, loin du monde vivent de pieuses femmes qui, tout en apportant leur précieuse collaboration à la grande cause de l'Education, songent à l'au-delà,

"Tout commence en ce monde et tout finit ailleurs."

La Supérieure de la communauté est une femme d'élite, la Mère Colette, Provinciale de l'Ordre en Amérique. Elle a groupé autour d'elle des religieuses dont elle est fière, parce que toutes par leur exemplaire conduite se montrent les véritables filles du Christ. L'une de celles-là, la Sœur St-Jean de la Croix, est une des créatures les plus distinguées qui se puissent rencontrer, distinguée par le cœur, distinguée par l'intelligence.

Dans cette paisible retraite où régnait l'autre jour une atmosphère de fête, régnait aussi une atmosphère de sainteté, et le plus incroyant s'y trouvant, n'eut pu s'empêcher de s'écrier:

"Là, mes deux [illegible] ingrats se fondent en prière;
Je commence debout et j'achève à genoux."

Mme de X...., la femme d'un grand financier étranger, versait dans le sein d'une amie ses doléances sur son mari:

—Oh! je suis bien malheureuse, dit-elle avec désespoir. Mon mari est un libertin, un mal élevé, un viveur, un menteur.... Il n'a qu'une chose pour lui, c'est un honnête homme.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 3 Juillet 1894—Indications pour la Louisiane -Temps: beau et chaud; vents du nord

Température du 2 juillet 1894.
Thermomètre de M. A. L. Claudel, Opticien,
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	26
Midi	92	30
3 P. M.	82	25
6 P. M.	82	25

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Théodore Spitzfaden à Mlle Catherine Deering.

NAISSANCES—Mme Charles B. Cern, un garçon; Henry Bendix, une fille; Michael Ward, un garçon; Ed O'Neill, un garçon; Bernard Schene, un garçon.

DÉCÈS—Charles S. Stehle, 49 ans, Cinquième et Carrollton; Mme Vve Ellen Yates, 66 an, 746 Magasine; Mme Vve Margaret Ackermann 81 ans, Washington et St-Thomas.

Cour Criminelle.

Petit Jury (Section A)

M. A. Alleyn, A. Arnault, A. J. Buddendorff, Henry Basheim, William B. Bear, E. Gorge, W. Byrne, I. H. Bell, Maurice Broton, M. A. Baccich, Charles Bernaird, Rudolp Bruning, Chas. Brunning, Charles Breaux, P. A. Barrose, T. M. Baker, I. M. Bogart, M. E. Bonlocq, S. Cahn, D. Casey, John Cushing, W. J. Crosby, E. D. Connell, Joseph Downes, C. F. Davison, John A. Dean, Percy H. Davies, E. Dillon, W. H. Dwyer, Wm Engel, Fred Ebeling, August Ernst, Chas Friedel, P. J. Finan, A. Frederick, Chas T. Fletcher, J. H. Traley, C. A. Francis, Albert Tomcade, J. T. Gordy, G. Gretzner, J. A. Gleason, W. P. Grazzain, F. Molschwitz, G. C. Hauser, D. A. Hearne, J. B. Hereford, E. L. Hens, E. H. Suares, Jos Muller, C. M. Murray, A. S. Molton, T. Moroney, M. Manadé, J. W. McDonald, W. J. Otis, C. Olivier, R. M. Ong, R. E. L. Patton, H. A. Perry, W. C. Nicholas, M. Pons, Joe Perez, Geo. E. Pollock, W. E. Raymond, J. E. Richard, C. T. Reeder, A. H. Livas, C. Stumer, E. Smith, C. Swiler, Jr., A. Seeblack, J. C. A. Sack, J. B. E. Theriot, S. Walmsley, C. B. Webb, C. P. Wirth, W. Wettekam, Chas Roth.

(Section B.)

Ralph Levi, J. G. Cronback, H. K. Irvens, Geo. J. Fourchy, Aug. Muller, J. O. Norton, Daniel Jacobs, S. Conn, Fred Gordy, J. M. Huger, Jas E. Bays, John Halbach, Charles J. Lehman, Creeper Seither, Alf. R. Barnett, Edw. Berthelson, Geo. C. Eppler, Louis D. Finche, Alf. M. Lindsey, Meyer Bajinsko, F. M. Glynn, Geo. Hahn, W. H. Clay, F. Krupp, H. F. Smith, Alf E. Barbier, J. F. Baumann, L. Lehman, Henry Galatas, J. A. Schneider, Hy. Reiss, H. B. Carroll, Leopold Lange, C. H. Smith, Gust. J. Grau, Isaac Baker, Hy Hauck, Geo. P. Keiffner, Geo L. Wagner, G. A. Duplantier, Emile Ibele, Milton Aicklin, R. V. Buvant, Emile Figallo, Edw. J. Ernst, Isidor Israel, C. J. Melchoir, G. Davis, L. A. Gisly, C. Reider, W. K. Wilson, J. D. Britton, L. F. Reynaud, J. A. Brennan, Victor LeBeau, C. W. Boothbey, Peter J. Finn, C. K. Drew, C. Lewis, Jas. Kelley, Edgar B. Brown, A. J. Brown, Louis Broulard, M. A. Loret, G. W. Ryan, C. C. Zehler, Gus. A. Joubert, F. C. Phillippi, A. de Latrestone, J. A. Kax, John Brener, Léopold Dreiffus, C. S. Harris, A. Ghelback, S. A. Calogne.

La chaleur.

Après trois ou quatre jours d'une chaleur qui a fait plusieurs victimes et dont chacun commençait à redouter la continuité, un orage bienfaisant est venu hier soir exaucer les souhaits de la population et faire redescendre le mercure à un chiffre plus convenable, après une ascension jusqu'à 99° et peut-être même 100°.

Cette chaleur intolérable qui rendait irrespirable l'air devenu si rare, a causé de grandes souffrances à la population.

Heureusement, au moment où l'on s'y attendait le moins, un vent violent s'est mis à souffler hier à 3 heures de l'après-midi, et de gros nuages chargés d'une eau bienfaisante, sont passés sur la ville, en l'arrosant de quelques ondées qui ont abattu la poussière et rafraîchi l'atmosphère.

Le nombre des personnes qui ont succombé à la chaleur est relativement considérable pour une aussi courte période.

Louis Schuman, un Allemand, est mort au No 953 de la rue Tchoupitoulas avant l'arrivée des étudiants.

Mme Peter Carroll, No 203 rue Tchoupitoulas, s'est évanouie dans sa cuisine, en préparant son dîner.

Son cas est considéré comme grave.

Pat McGee, qui passait rue Baronne s'est affaissé sur le trottoir en arrivant à la rue St-André. On l'a transporté à l'hôpital.

Frank Haller, un joueur de balle, qui jouait au Sportsmen's Park, a été aussi surpris par la chaleur et on l'a emmené à l'hôpital.

Emile Mertz, un prisonnier qui se trouvait au poste du 2me precinct, a dû être transporté à l'hôpital. Son état est très critique, par le fait qu'il était sous l'influence de la boisson.

O. Apili, un Suédois, qui habitait au No 124 de la rue Conti, a succombé aux effets de la chaleur, avant l'arrivée du Dr Roudanez, que l'on avait mandé en toute hâte.

J. E. Hines, qui travaillait chez M. Hatry, coin Julia et Camp, s'est affaissé sous l'influence de la chaleur et on a été obligé de le transporter chez lui No 400 rue Thalie.

Casimir Laren, âgé de 27 ans, qui travaillait chez M. Delagi, No 116 rue Bourbon, est mort d'une insolation.

Jean Cattro, un Français qui habite rue de Chartres No 216, a été transporté sans connaissance à l'Hôpital de Charité.

L'agent Schultze, en faisant sa tournée hier matin à 2 heures, a trouvé étendu sur le trottoir coin Décatur et Donaine, le gardien privé Mackie. Il a été envoyé à l'hôpital en voiture.

Une nommée Lucinda Ray est morte subitement hier matin au No 294 de la rue St Pierre, et un nommé Bastian au No 227 de la rue N. Claiborne.

Billets de Banque Ensanglantés.

Le nègre H. Bellinger qui a été arrêté à la Mobile, comme étant l'auteur présumé de l'assassinat de Jane Holloway, a été photographié hier matin.

On a trouvé en sa possession des billets de banque tachés de sang. Ils seront envoyés au chimiste de la ville qui déterminera si ce sang appartient à un être humain.

Accusation.

Un jeune homme du nom d'Aug. Blapper, qui exerce le métier de boucher, a été envoyé en prison hier matin par le recorder Aucoin, sous une accusation trop grave pour qu'il put être admis à fournir caution.

L'accusation a été portée par Lizzie Schrotter qui habite au No 261 1|2 de la rue Conti et qui est âgée de 16 ans. Elle prétend avoir été outragée le 18 mars rue Marais entre Bienville et Conti par Blapper. Celui-ci est âgé de 20 ans et habite près des casernes.

Vol.

A 1 heure du matin, un voleur a pénétré chez M. A. S. Thompson, coin Dryades et Constantinople, par une fenêtre ouverte et a volé $1.

Noyé.

J. Bringman, âgé de 20 ans et natif du Hanovre, qui se trouvait sur le lac en compagnie de son cousin, a sauté à l'eau pour rattrapper une rame qu'il avait laissé aller; mais ne sachant pas nager, il s'est noyé. L'accident a eu lieu près de Little Woods.

Accident.

A 2 heures 30 P. M., pendant l'orage, une clôture a été renversée par le vent, coin St-Antoine et Claiborne, et une négresse du nom de Gabrielle Avrielle, âgée de 50 ans, a été blessée à la hanche gauche. Son état est grave.

MENUS FAITS.

W. Conrad, un enfant de 7 ans, dont les parents habitent rue Mandeville, près Claiborne, est tombé d'un carrousel et s'est cassé le bras droit.

—Un malfaiteur a volé chez M. Lacoste, coin Milan et Green un pantalon contenant $5.

Makes dyspeptics laugh! Brown's Iron Bitters.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

L'abondance des matières nous a obligé samedi soir à remettre à aujourd'hui la publication du compte-rendu de la célébration du centenaire de l'industrie sucrière en Louisiane.

LA NAISSANCE
De l'industrie sucrière en Louisiane

CÉLÉBRATION
Du Centenaire de la Découverte du Marquis DE BORÉ, à l'école sucrière d'Audubon

Trois Gradués reçoivent leurs diplômes.

Il y a eu samedi cent ans, l'industrie sucrière naissait en Louisiane, alors que sortait de la bouche du marquis de Boré cette exclamation significative qui annonçait une grande découverte: "Ça granule! ça granule!"

Cette année là fut faite par le marquis de Boré la première récolte de sucre digne de figurer sur un marché, et la Louisiane fut dotée d'une industrie qui aujourd'hui est encore la plus importante et tend même à se développer davantage.

On comprend qu'un tel anniversaire ne devait, ne pouvait pas passer inaperçu, aussi les directeurs de l'école sucrière d'Audubon ont-ils eu l'excellente idée d'y associer la distribution des diplômes à leurs gradués et de célébrer par la même fête deux grands événements.

L'école est admirablement située, au milieu du parc Audubon, à quelques pas de l'endroit où de Boré fit sa première récolte.

Elle avait été visitée de temps en temps depuis sa fondation, par bon nombre de personnes intéressées, mais jamais elle n'avait donné asile à tant de monde et particulièrement à tant de dames.

La salle qui avait été mise à la disposition du public en cette circonstance, était décorée de verdure, de tiges de sorgho et de canne, et la betterave y avait aussi trouvé une place d'honneur, encadrant un portrait du marquis de Boré placé au fond de la salle au-dessus de la plateforme. Trois autres portraits attiraient l'attention, ceux du Dr Trudeau, costumé en Indien et labourant la terre, d'Antonio Mendez et de Jean Jacques Coiron.

La cérémonie a été présidée par M. John Dymond et ouverte par une très éloquent discours de M. Théodore S. Wilkinson.

Il a dit qu'il prisait beaucoup plus les découvertes pacifiques que celles qui se font dans le domaine de la guerre, et que parmi ces bienfaiteurs de l'humanité, une place d'honneur appartenait à celui qui il y a 100 ans fit la découverte à laquelle le peuple doit son bonheur et le pays sa prospérité.

"Je me rappelle avec gratitude le nom de celui qui, il y a cent ans, ici même, fonda l'industrie sucrière de la Louisiane et dont la mémoire est vénérée, honorée, par tous les Louisianais. Ce fut Etienne de Boré, dont le nom soit trois fois béni. Aujourd'hui, on n'a plus à redouter pour la culture de la canne les revers qu'eurent à subir ces vaillants agriculteurs de 1794, car à cette époque, il fallait lutter contre une foule d'insectes qui faisaient tant de ravages, que la canne de 1793 94, fut dévorée au point qu'il ne restait plus que les tiges.

Le marquis de Boré, désespéré, avait résolu d'abandonner cette culture, en présence de ces résultats peu encourageants, mais Mme de Boré triompha de cette détermination, et courageux au possible, il se remit à l'œuvre et donna le rare exemple d'un mari obéissant aux conseils de sa femme.

Sans l'intervention de celle-ci, que serait devenue l'industrie sucrière de la Louisiane? Si le marquis de Boré eut abandonné cette culture, nous ne serions pas aujourd'hui à nous demander de quelle nouvelle réduction nous menace le Congrès.

Le marquis de Boré ne fut pas assurément le premier à s'occuper de la culture de la canne; les Jésuites l'avaient plantée avant lui et Don Antonio Mendez la cultivait à la Terre-aux-Bœufs, mais c'est à de Boré que revient l'honneur d'avoir établi cette culture sur des bases certaines, et tout le monde est d'accord sur le fait que c'est lui qui a été le fondateur de l'industrie sucrière en Louisiane, car sa première récolte fut vendue à raison de 12 1|2 sous la livre, et ruiné par la culture de l'indigo, il réussit si bien avec la culture de la canne, après sa découverte, il vendit sa propriété $300,000 et que sa récolte finit par s'élever à 5,000 boucauts et autant de barils de mélasse.

La guerre eut un effet désastreux sur la culture de la canne. Elle en réduisit la récolte de moitié, lorsque elle fut finie, les planteurs sucriers en étaient réduits au point des planteurs d'indigo, 100 ans auparavant.

De 1865 à 1868 tout fut annihilé, mais il restait aux fils du Sud le courage et la volonté de travailler et la terre était toujours là; aussi aujourd'hui, jour de la célébration du centenaire, après trente années de paix, pouvons-nous dire aux Etats voisins: "Venez voir ce que nous avons accompli."

Notre récolte après avoir été réduite à néant, s'élève à 320,000 tonnes, et nous pouvons montrer nos plaines en culture, nos sucreries, nos usines, nos machines, qui sont la preuve de progrès incomparables. La machine de de Boré comparée à celle d'aujourd'hui, est comme la caravelle de Colomb, comparée à nos croiseurs des plus récents modèles.

M. Wilkinson donne la description des machines perfectionnées en usage dans les sucreries, et qui extraient si complètement le jus de la canne, que celle-ci lorsque elle en est retirée est presque assez sèche pour servir de combustible.

Il fait aussi allusion à l'urgence d'instruire la jeunesse, car de même que la guerre l'a prouvé par les victoires de nos grands généraux, la suprématie appartient dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie à ceux qui possèdent l'instruction. Il félicite les jeunes gradués et leur prédit qu'ils seront des bienfaiteurs pour l'humanité, dans la profession dont ils ont fait choix. Cet anniversaire me rappelle, a ajouté M. Wilkinson, que la première récolte de sucre ne fut faite que cinq ans après le vote du premier droit d'entrée qui fut fixé sur cette denrée.

De 1789 à 1890, le sucre a donc toujours occupé une grande place sur la liste des produits soumis au tarif, et toujours le droit d'entrée fixé sur cette denrée a été plus élevé que celui qui est proposé dans le bill en ce moment devant le Congrès.

C'est du sucre que le gouvernement a tiré ses meilleurs revenus, et à en juger par les précédents établis, le peuple avait le droit de s'attendre à mieux de la part du gouvernement, car les besoins de celui-ci n'ont pas été réduits, et il ne s'était pas encore trouvé d'hommes d'Etat pour demander qu'il fut privé d'une de ses principales sources de revenu.

C'est le sucre qui a aidé le gouvernement à payer les améliorations des voies de communication, qui a permis la construction d'une flotte, l'envoi des troupes à la frontière, etc., etc., toutes les dépenses enfin auxquelles une nation a à faire face. Et maintenant, il est question de changer tout cela, au détriment de ceux qui comptent sur cet appui, et de remplacer la prime par un faible droit d'entrée.

Je ne puis pas croire que le gouvernement trahira les intérêts de la population et qu'il abandonnera le sucre à son propre sort après 40 ans d'encouragement donné aux planteurs. Ceux-ci ne demandent pas que soient tenues toutes les promesses qui leur ont été faites, mais pour ma part je tiens à voir perpétuer le système de 1890. Serait-il sage de revenir à ce système? ce serait sûrement dangereux, difficile même.

Cette hostilité n'est pas dirigée contre nous, elle s'attaque au "Sugar Trust" et nous souffrons de la guerre qui lui a été déclarée. Le gouvernement devrait toutefois se conformer à ses obligations de 1890, contractées par un parti qui n'est plus au pouvoir, et il n'y a pas de raison pour que nous soyions forcés de souffrir pour d'autres. Il faut conserver la prime, si l'on ne peut pas y substituer un droit convenable, mais le changement ne doit pas être opéré subitement.

La prime, est je l'avoue, un système peu démocratique, mais sa suppression immédiate, qui ruinerait des milliers de planteurs, le serait encore moins. En somme, le tarif n'est qu'une série de primes, car tout tarif prohibitif constitue une sorte de protection pour le producteur. Nominalement c'est un tarif, mais effectivement c'est une prime.

M. Wilkinson, revenant à la découverte de Boré, a dit que le lieu ne pouvait être mieux choisi pour célébrer ce centenaire, sur le lieu même où fut faite la découverte, près de ces grands arbres qui en furent témoins et qui à cette époque portaient déjà de vénérables frondaisons. Il a terminé ainsi:

Aujourd'hui, nous vous regardons, élèves et professeurs, avec espoir, car je suis certain que dans 10 ans nous pourrons nous mesurer avec le monde entier pour la production du sucre. Vous pouvez nous aider par vos savantes recherches mécaniques et chimiques, et donner à notre grande industrie un développement qui lui assurera une longue existence, et dans 100 ans, à pareille époque, on pourra dire que deux fois l'industrie sucrière a contribué à la prospérité de la population louisianaise."

Le président donne lecture d'un télégramme du gouverneur Foster qui explique la nécessité de sa présence à Bâton-Rouge, et joint ses regrets à ses excuses, pour n'avoir pas pu assister à cette intéressante célébration.

Le Speaker de la Chambre, l'Hon. W. Bolton, parle de la distribution des diplômes, et dit que le planteur, celui surtout qui peut diriger une plantation au point de vue scientifique, est un bienfaiteur pour l'humanité.

Au sujet de la célébration du centenaire, il a passé en revue les difficultés surmontées pour maintenir l'industrie sucrière au niveau où elle se trouve aujourd'hui, et affirme que les Louisianais ne la laisseront jamais s'anéantir.

Nous sommes prêts, a-t-il dit, à tenter les mêmes efforts que ceux qui nous ont devancés, bien que de temps à autre, quelque législation hostile nous menace de ruine, mais je crois qu'il y aura toujours dans le peuple américain un esprit de justice qui protégera notre industrie contre une complète abolition.

J'ai confiance dans le génie protecteur de la Nation et dans le travail américain.

Dans un pays qui aussi rapidement a vu le nombre de ses Etats grossir de 13 à 44 et sa population atteindre pendant la même période le chiffre de 60 millions d'habitants, doit garantir à tous des droits égaux.

Je sais que le gouverneur qui a été empêché d'assister à cette cérémonie, et la Législature de la Louisiane, sont dévoués à la cause de l'agriculture par des industries louisianaises dont la population tire ses plus grands profits.

Le Dr Stubbs qui est le directeur de l'Ecole, en retrace à grands traits la fondation.

Il y a neuf ans, quelques planteurs se réunirent pour former une association qui reçut le nom d'Association Scientifique et Agricole.

Cette station expérimentale fut établie près de Kenner pendant quatre ans, puis transférée au Parc Audubon, où aux expériences sur la culture de la canne, on joignit des essais de culture générale.

Des fils de planteurs furent admis à profiter de ces expériences, et cinquante ou soixante de ces jeunes gens sont passés par la station, en sortant les uns au bout de quelques semaines, les autres au bout d'une année ou plus. C'est alors qu'apparut la nécessité de créer une véritable école où seraient enseignées les branches suivantes: Agriculture, mécanique, fabrication du sucre, dessin et chimie.

Il y a trois ans, en effet, fut créée la première école sucrière du monde où la théorie et la pratique étaient pour ainsi dire être à la fois enseignées.

Quatorze jeunes gens furent inscrits à l'ouverture de cette école. Il y a aujourd'hui 40: 8 Cubains, 1 Américain du Sud, 2 Hawaiens, 1 natif de Ste-Croix, 1 de Chicago, et plusieurs du Nebraska, de la Californie et du Mississippi, et 20 de la Louisiane.

Tout se fait par lectures, et les principales études sont réparties comme suit:

Première année—Chimie, analyses du sol et des produits fertilisateurs.

Deuxième année—Chimie organique et du sucre.

Troisième année—Mécanique. Etude des machines en usage dans les sucreries.

En agriculture, les études portent sur des principes généraux et plus particulièrement sur le plant, la culture et la récolte de la canne.

Il y a lecture ou récitation de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et à 2 heures les élèves endossent leur costume de travail, et se livrent à l'étude pratique.

En sortant de l'école, ils ont toutes les connaissances que doit posséder un bon planteur, et avec le concours de tels agriculteurs, l'Etat de la Louisiane sera couverte de cannes en 1994.

M. John Dymond a retracé aussi à grands traits la période de de Boré, disant que tout honneur était dû à ses prédécesseurs qui avaient cultivé la canne à M. J. G. D'Aquin, Jean Jacques Coiron qui importa le "ribbon cane" qui ne craint pas la gelée et celles-ci étaient très fréquentes à cette époque. Coiron fut aussi le premier à importer un appareil à vapeur, et à Valcour Aimé, on doit leur perfectionnement. M. Lapice se distingua aussi par l'importation d'une certaine espèce de canne qui porte son nom.

Enfin M. Norbert Rillieux, qui le premier employa "l'effet multiple" et utilisa la chaleur dans le vide.

M. Dymond rappelle l'époque où la levée se couvrait de hogsheads de sucre que l'on vendait sur place à l'encan à ceux qui venaient de tous les points des Etats-Unis pour l'acheter. Aujourd'hui tout cela est oublié, le progrès a tout changé et avec quelques échantillons de sucre, des milliers de dollars changent de mains tous les jours au Sugar Exchange.

Après une allusion à la création de l'école qui s'assura les précieux services du professeur Stubbs, sur les conseils duquel elle fut du reste fondée, M. Dymond distribue les diplômes aux gradués et leur adresse les compliments les plus flatteurs en leur remettant leur certificat.

Voici les noms de ces jeunes gens:

Progrès.

Chimie — Carlos Martin y Poey, la Havane, Cube; Edward Rosell, la Havane, Cube.

Agriculture. — Edward Rosell, la Havane, Cube.

Gradués.

Martin Altolaguirre, Navarre, Espagne; Eugène M. Bertaut, Lauderdale, Lne; William M. McQuaid, Bâton Rouge, Lne.

Le professeur Stubbs a ensuite pris la parole pour remercier l'assistance et l'inviter à visiter l'école et les terrains en culture dont elle est entourée.

Brûlures.

On a transporté hier à l'hôpital un nommé Peter Christian, âgé de 33 ans, qui ayant été pris d'une attaque, au No 140 de la rue Poydras, a renversé dans sa chute un pot d'eau bouillante dont le contenu l'a grièvement brûlé sur diverses parties du corps.

Ecole St-Alphonse.

Ce soir auront lieu à la salle St-Alphonse les exercices de fin d'année de l'école qui porte ce nom. On commencera à 6 heures.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite de raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre agrédient falsifiant.
40 AN D'ÉPREUVE.

Domestic Economy.

Les dames qui ont en vue la fondation de la Domestic Economy School se sont réunies hier et ont ajourné au premier lundi d'octobre. Elles emploieront les mois d'été à recruter des membres afin que lorsque sera venu le moment de discuter de nouveau la question, le nombre des personnes intéressées soit assez considérable pour assurer le succès de l'entreprise.

Mme Muller a été autorisée à entrer en correspondance avec des dames du Nord, afin de trouver quelqu'un de capable de prendre la direction de l'Ecole, aussitôt fondée.

Les personnes suivantes ont ajouté leurs noms à la liste des membres:

Mme A. R. Brousseau, Mme F. L. Richardson, Mme F. Goldsmith, Mme W. O. Hart, Mme L. Hantleman, Mme John Kruttschnitt, Mme Robert N. Ogden, Mme E. F. Denechaud, Mme F. W. Tilton, Mme G. H. Blaffer, Mme S. B. Denegre, Mlle Ida Jenkins, Mme Peter Pescud, Mme A. W. de Roaldes, Mme J. P. Richards, Mme Jos. A. Hincks, Mme Brittin.

Les Hoodlums.

Samedi dernier, trois hoodlums du 4me district après avoir bu toute la soirée ont mis le quartier en émoi coin St-Jane et Tchoupitoulas, par leurs cris et leurs actions. Ils ont déchargé leurs revolvers et ont tiré au moins vingt coups de feu, obligeant tout le monde à fuir, dans la crainte d'être atteint par quelque balle.

La police a arrêté un de ces individus, mais les deux autres sont encore en liberté. On connait toutefois leurs noms et ils n'échapperont pas à la punition qu'ils méritent si bien et que saura leur administrer le juge Whitaker.

Condamné.

O. Schonhausen qui était accusé d'avoir violé les clauses en vertu desquelles la Cour Civile l'avait autorisé à laisser son café-concert ouvert, a comparu hier matin devant le juge King, pour répondre à huit accusations. Les témoignages ont prouvé concluisivement que les choses ne se passent pas comme elles devraient dans cet établissement et l'accusé a été condamné à 80 jours de prison de paroisse.

BULLETIN
Télégraphique.

LES FUNERAILLES.

Deux Millions de Curieux assistent au défilé du Cortège alors que le corps du Président

CARNOT

est transporté au Panthéon.

Des Centaines de Personnes Victimes de la chaleur.

Le service funèbre est célébré à

NOTRE-DAME
PAR LE CARDINAL RICHARD

Un Achat de Quatre Millions de Francs de couronnes.

Détails divers des funérailles

Paris, 1er juillet—Les restes du Président Carnot, qui est tombé dimanche dernier à Lyon sous le couteau de Santo Cesarion, l'anarchiste, ont été déposés aujourd'hui au Panthéon, à côte de ceux de son grand père, Lazare Carnot, "l'organisateur de la victoire."

Les funérailles ont donné lieu à une des plus grandes démonstrations civiles et militaires qui aient jamais eu lieu en France.

Hier soir de bonne heure, la foule a commencé à se rassembler tout le long des Champs-Elysées et de la rue de Rivoli et sur l'île de la Cité. La population a passé la nuit dans les rues, discourant l'assassinat et adressant ses malédictions à l'assassin.

A 3 heures du matin, les rues que devaient parcourir le cortège, étaient encombrées et la place de la Concorde était noire de monde dès 6 heures du matin. Les toits, les fenêtres, les balcons, tout les lieux enfin d'où il était possible d'apercevoir le cortège, étaient occupés et beaucoup avaient été payés des sommes fabuleuses.

Les trains arrivant en gare de Paris étaient pleins, les rues débordaient et les véhicules stationnant là où la police le leur permettait, étaient assaillis par les curieux qui pour la plupart avaient apporté des aliments liquides et solides pour presqu'une journée. Les abords de l'ambassade d'Angleterre étaient tellement encombrés que bien des personnes qui voulaient se procurer quelques aliments, ont été réduites à l'impossibilité de sortir de cette masse humaine.

Lady Dufferin, prise de compassion pour ces malheureux qui ne pouvaient pas satisfaire leurs besoins, a ordonné à ses serviteurs de distribuer tous les rafraîchissements possibles à la foule qui se pressait dans le voisinage immédiat de l'ambassade.

Cet exemple a été suivi par les propriétaires des hôtels voisins.

Il y avait sur le parcours du cortège une foule comme on n'en a jamais vu à Paris. Le temps était magnifique, mais la chaleur est bientôt devenue insupportable. Des brouettes, des bancs, des chaises, des tables avaient été apportés sur les trottoirs et le privilège d'y monter a été mis à l'encan et s'est vendu à des prix très élevés.

Les délégations civiles, militaires et autres, ont commencé à arriver à l'Elysée, et, sur les indications de la police, ont pris la place qui leur était assignée dans le cortège, sur les Champs-Elysées, l'avenue Montaigne et l'avenue d'Antin. De tous côtés on apercevait des détachements de troupes de toutes les armes et des estafettes allaient et venaient à cheval, transmettant des ordres.

Les emblèmes de deuil que l'on apercevait de tous côtés, donnaient à cet ensemble un air de tristesse. La foule suivait avec un grand intérêt l'arrivée des voitures dans le voisinage de la Place de la Concorde et des Champs-Elysées. Ces voitures amenaient les représentants des nations étrangères et les hauts fonctionnaires du gouvernement, escortés par des détachements de dragons.

Les ministres ont été à leur arrivée, salués de tous côtés. Il s'est produit un long mouvement dans la foule, lorsqu'est arrivée M. Casimir Périer, qui contrairement à l'usage, avait résolu d'assister aux funérailles de M. Carnot. Les troupes ont présenté les armes à son arrivée, et il a été reçu au Palais par les hauts dignitaires de l'Etat. Le général Saussier a alors donné le signal du départ.

Il a pris place entouré de son état-major dans la cour du palais en face le magnifique catafalque sur lequel les restes du président avaient reposé depuis vendredi dernier, et la bière a été enlevée sous la surveillance des prêtres qui l'entouraient depuis le matin.

A 1 h. 25, le cortège s'est mis en marche vers Notre-Dame.

Un escadron de gardes républicains qui ouvrait la marche s'est dirigé vers l'avenue Martin et par l'avenue Gabriel vers les Champs-Elysées. L'orchestre de ce corps de troupes exécutait une marche funèbre. Toutes les troupes présentaient les armes, et la foule était tête nue malgré l'ardeur du soleil.

Derrière l'orchestre marchaient quatre des principaux serviteurs de l'Elysée qui portaient la couronne de roses du Président Périer.

Venaient ensuite les voitures contenant les prêtres qui devaient officier à Notre-Dame, puis le char funèbre qui avait porté les présidents Thiers et MacMahon. Il était traîné par six chevaux caparaçonnés d'étoffes de deuil, brodée d'argent. Le cercueil disparaissait sous les couleurs françaises, et était voilé de crêpe. Il n'y avait pas de fleurs sur le char funèbre.

Tout le monde s'est découvert sur son passage, les femmes se sont mises à genoux, et tout le monde a fait le signe de la croix et a dit une prière pour le repos de l'âme du défunt Président.

Lorsque le cortège est arrivé sur les Champs-Elysées, un individu a rompu le silence respectueux observé par la foule, par le cri de: "Vive Carnot, Vive la République," Il a été immédiatement emmené au loin.

Derrière le char funèbre, marchaient deux capitaines d'infanterie, portant un grand coussin de velours, sur lequel s'étalaient les divers ordres du président Carnot; ils étaient suivis des officiers de la maison civile du défunt. Les membres de la famille Carnot, à l'exception de la veuve, venaient ensuite, et précédaient le président Périer, la tête découverte, le cordon de Grand Maître de la Légion-d'Honneur sur la poitrine. Il était entouré du général Borius, de tous les officiers de la maison militaire.

Derrière eux étaient les présidents des deux chambres, les ambassadeurs en grand uniforme, les ministres ayant à leur tête M. Dupuy, les membres du cabinet, les sénateurs et les députés, précédant les amis intimes du défunt. Ceux-ci étaient suivis des officiers de l'armée et de la marine. Le reste du cortège se composait de députations des divers départements, de la Légion d'Honneur, des diverses institutions, du clergé, etc.

Un sérieux accident est arrivé. Un homme qui était monté sur une grille, a perdu l'équilibre et s'est empalé. Il est mort en quelques minutes. La chaleur était si intense, que des centaines de personnes se sont évanouies et par suite de la densité de la foule, ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on est parvenu à les emmener pour leur donner des soins.

La population approuve le président d'avoir insisté pour prendre part en personne aux funérailles de son prédécesseur.

Beaucoup ont considéré cette insistance comme un défi jeté à l'anarchie. Plusieurs fois le président a été acclamé, mais on a promptement fait taire ces démonstrations qui étaient déplacées, vu la solennité de la cérémonie.

On a aussi applaudi le maréchal Canrobert, le dernier des maréchaux de France, qui était soutenu par deux officiers et deux belles jeunes filles, représentant l'Alsace et la Lorraine. Une panique s'est produite en arrivant aux arcades de la rue de Rivoli.

Le cheval d'un des officiers a fait un écart et reculé au milieu de la foule. Ceux qui ne se trouvaient pas au premier rang, ne sachant pas ce dont il s'agissait, ont crié: "une bombe!" et ceux qui les entouraient ont fait tous leurs efforts pour s'éloigner afin de se mettre hors de porté, s'attendant à une explosion.

Des bancs pleins de curieux ont été renversés, bien des personnes sont tombées et ont été foulées aux pieds, et beaucoup de femmes se sont évanouies. La marche du cortège a été arrêtée, et lorsque la police a réussi à rassurer la foule, on a acquis la certitude que, bien qu'il y ait eu beaucoup d'accidents, aucun n'était d'une nature grave.

Le cortège est arrivé à Notre-Dame à midi. Le général Borius entouré de son état-major, se tenait à gauche à l'entrée. Les officiers ont salué tous ensemble et ont présenté les armes, les trompettes ont sonné un grand air, les tambours ont fait entendre leurs roulements lugubres et les cloches ont mêlé à tout cela leur note triste.

L'archevêque de Paris, le cardinal Richard, est alors sorti de la cathédrale, suivi de tout son chapitre, et il a récité le service, tandis que la bière était transférée du char funèbre dans l'édifice sacré, qui résonnait des accents plaintifs de l'orgue, sur lequel St-Saëns exécutait la marche funèbre de Beethoven. Notre-Dame disparaissait sous un amoncellement d'étoffes noires, brodées d'argent et semées d'hermine.

La bannière de Jeanne d'Arc était voilée de crêpe et la chaire était tendue de noir. La partie inférieure des murs était couverte d'hermine noire, bordée de velours. Les galeries supérieures étaient couvertes de draperies noires et entre les colonnes se trouvaient environ 50 bannières de velours portant au centre une couronne de laurier brodée en argent.

Le clergé, à la tête duquel marchait l'archevêque de Paris, a précédé l'évêque auprès du catafalque monumental qui se trouvait au milieu du transept, remplaçant l'autel qui occupe d'ordinaire cette place.

Le catafalque était sous un dais de 10 pieds de haut et entouré par d'immenses torchères. Le catafalque lui-même était illuminé par 16 candélabres à 18 branches.

Le reste de l'édifice était faiblement éclairé par les rayons du soleil qui filtrait à travers les vitraux. Les galeries étaient encombrées de personnes qui avaient obtenu à grand peine accès dans la basilique. Le président Périer s'est assis dans l'espace réservé près de la chaire. Derrière lui avaient pris place les membres de la maison civile et de la maison militaire de l'ex président.

La première rangée de chaises était occupée par les membres de la famille de M. Carnot, son frère et son beau-fils. La seconde rangée par M. Dupuy et les autres ministres; la suivante par les membres du corps diplomatiques et les délégations. Les chœurs de Notre-Dame et du Conservatoire ont exécuté des chants lithurgiques et deux compositions de Gounod, "Mors" et "Vita"; M. Félix Faure, le fameux baryton, exécutait les soli.

Les notes plaintives du "Dies Iræ," ont été chantées par le chœur, et M. Faure a chanté le "Pie Jesu" de St-Saens, qui a produit une profonde impression sur l'assistance.

Avant de donner l'absoute, l'archevêque de Paris a prononcé les paroles suivantes:

"En présence de ce deuil qui afflige tout cœur français, sans distinction d'opinion, chacun reconnait que la France, en dépit de ses erreurs et de ces moments d'oubli, reconnait toujours le chef de l'Etat comme le représentant de l'autorité Divine. Le Président Carnot était un homme d'une parfaite droiture, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, et ces simples paroles qui ont été répétées par tous, depuis sa mort, sont un plus grand éloge que les plus longs discours.

"Puisse cette vie, sacrifiée au devoir, être pour les cœur de tous les Français une grande leçon d'union."

L'archevêque a terminé en offrant ses respectueux hommages à la famille Carnot, et en invitant tous les chrétiens à prier pour le repos de l'âme du défunt président. La cérémonie religieuse s'est terminée à 2 heures, au milieu d'une salve de 101 coups de canon tirée par l'artillerie du parc, dans le jardin du Luxembourg.

A de courts intervalles, les musiques exécutaient des marches funèbres, tandis que le cortège s'éloignait de la cathédrale.

Au Panthéon, la bière a été transférée au son des trompettes et des tambours et le cortège tout entier n'était pas encore arrivé lorsque on commencé les oraisons funèbres.

Le premier ministre Dupuy a dit entre autre chose: "Le président Carnot a sacrifié sa vie à son pays. Il est mort pour la France. Il a été frappé lâchement pour satisfaire une vengeance sauvage. Il faut que ceux qui sont impliqués dans cet attentat soient réduits à l'impuissance.

Carnot est tombé comme un soldat sur le champ d'honneur, au moment où il voyait approcher l'heure du repos, car il n'avait pas la moindre idée de solliciter sa réélection qu'il considérait comme contraire à l'esprit de la Constitution.

Il avait la plus haute conception des fonctions de Président de la République. Il savait comment se gagner le respect et la sympathie de la France et des nations étrangères.

Par leurs manifestations de douleur, elles ont prouvé la sympathie et l'admiration que leur inspirait cet homme, ce citoyen, ce magistrat et plus encore cet homme pacifique.

Le Président Carnot va reposer auprès de son grand père, "l'organisateur de la victoire."

Dans ce tombeau seront unis pour l'éternité, le génie de la guerre et le génie de la paix."

M. Dupuy a alors retracé la vie du défunt Président et a terminé par les paroles suivantes: "La France ressent la grandeur de sa perte. Elle te remercie d'avoir uni ses fils dans le commun amour de la République et de la Patrie. Nous conserverons ton souvenir afin de mieux servir la République et aurons toujours en vue l'honneur de la France. La République dépose sur ton cercueil un drapeau voilé de deuil. Daigne accepter cet hommage suprême de gratitude et de douleur."

M. Challemel-Lacour a fait allusion à la cérémonie de 1879 lorsque les restes de Lazare Carnot furent transférés au Panthéon; il a dit: "Grand-père et petit-fils sont aujourd'hui réunis; l'un est mort en exil, et l'autre de la main d'un fou, et l'on se demande si c'est là la récompense du dévouement le plus pur?"

La France, pleine de vigueur, d'énergie, porte noblement la cicatrice de sa blessure et impose le respect par la façon dont elle a accueilli ce dernier attentat.

L'ouvrier est frappé au milieu de son travail, mais le travail continue sans interruption; la France vit du dévouement de ceux qui se sont sacrifiés pour elle."

Le président du Sénat a fait ensuite allusion au calme du Président dans les circonstances les plus sérieuses, et il a terminé ainsi:

"Puisse ce calme nous servir à l'heure du besoin. En face d'une carrière aussi noble, nous n'avons qu'à nous inspirer du rayonnement qui se détache de la vie de Carnot, de son amour pour la patrie et de son inflexible respect pour la loi."

M. de Mahy, le nouveau président de la chambre, nommé par intérim, a parlé de l'horreur du crime qui a privé la France de son président. Il a ajouté:

"Il est au pouvoir de ces lâches assassins de plonger la France dans la désolation, mais ces outrages ne détourneront jamais la France de son œuvre de progrès, et le Parlement continuera à accomplir les réformes nécessaires pour contenir l'élément turbulent, exauçant le vœu de la nation qui réprouve ce soi-disant internationalisme et désire la concorde et la paix."

Le général André a prononcé la dernière oraison funèbre, puis après un défilé des troupes devant le cercueil, celui-ci a été descendu dans le tombeau et l'assistance s'est dispersée.

Mme Carnot était restée au palais de l'Elysée avec sa fille et les femmes des membres de la maison militaire.

A midi, à l'heure où le cortège arrivait à Notre-Dame, un service a été célébré dans la chapelle du Palais, pour le repos de l'âme du Président. La chapelle était tendue de deuil, et pendant l'office, la veuve s'est montrée très affectée.

On estime à deux millions le nombre des curieux qui ont encombré les rues sur le parcours du cortège, et l'on affirme que les funérailles du Président Carnot ont éclipsé celles de Jérome Bonaparte, de Thiers, Louis Blanc, Gambetta et Victor Hugo.

Des millions de francs ont été dépensés rien qu'en achat de fleurs. Jeudi, vendredi et samedi, on ne voyait plus sur les Champs-Elysées que des voitures chargées de fleurs. La circulation des autres véhicules en était presque empêchée.

Les couronnes de la reine Victoria, du Czar, du roi Humbert, du prince de Galles, de l'empereur Guillaume, de la reine Christine, du roi Christian et autres souverains, ont été placées à côté de celle du Président Périer.

La couronne du Czar était fait d'orchidées couleur crème et coûtait 5,000 francs. Elle a été faite à Paris. Celle de M. Périer était faite de roses rouges.

Celle de l'ambassadeur de Russie, orchidées et rubans blancs, noirs et jaunes.

Celle du cardinal Richard, lis blancs et gardenias, avec bordure de fleurs de la Passion.

Mme Carnot a été samedi soir dans la cour où s'amoncelaient toutes ces couronnes. Elle a pleuré abondamment et a dit qu'elle ne pouvait s'empêcher d'être profondément émue et reconnaissante de ces témoignages d'estime, de respect et d'affection pour le Président, et qu'il était consolant de songer que l'exemple de ses vertus était apprécié par la Nation entière, sans distinction de classe ni de parti.

La seule couronne qui ait été déposée sur le cercueil était celle de la mère de M. Carnot, qui portait l'inscription suivante: "HONNEUR ET CONSCIENCE". Le nonce du Pape était présent à la tête du corps diplomatique. Il portait une tunique de soie violette. On a remarqué que, contrairement à l'usage, les ambassadeurs ont marché tête nue derrière le corbillard, malgré l'ardeur du soleil, aux rayons duquel plusieurs soldats n'ont pas pu résister.

Ils sont tombés et on a été obligé de les transporter dans les ambulances pour les ranimer. En présence de ces accidents, on craignait beaucoup pour les ambassadeurs, tous personnages âgés, mais ils ont insisté pour donner ce témoignage de respect au défunt.

Le président Périer était aussi tête nue et le nonce du pape portait une calotte noire qui rendait les effets du soleil plus dangereux encore.

Les fleuristes disent que l'on a dépensé quatre millions de francs en achats de fleurs.

Le comte Von Munster, l'ambassadeur d'Allemagne, a informé M. Dupuy et M. Hanotaux, ministres des affaires étrangères, qu'à l'occasion des funérailles du Président Carnot, l'empereur Guillaume avait pardonné les deux officiers français qui avaient été condamnés au mois de décembre dernier par le tribunal de Leipsick comme espion.

M. Dupuy a transmis immédiatement la nouvelle au président qui a prié le comte Munster de remercier l'empereur de sa noble pensée et de l'assurer que cette généreuse action irait droit au cœur des deux grandes nations.

A New York, les couleurs françaises voilées de deuil flottaient à toutes les églises et à toutes les demeures françaises et des messes ont été dites aux églises St-Vincent de Paul et St Jean Baptiste. La cérémonie la plus imposante a eu lieu à St-Patrice où s'étaient réunis non seulement les Français, mais les représentants de toutes les nations.

A Washington, une messe de requiem a été célébrée à St-Mathieu.

Le Président Cleveland y a assisté avec tous les membres du corps diplomatique et les fonctionnaires du gouvernement. L'ambassadeur Patenôtre occupait un des premiers sièges. A ses côtés se trouvait sa jeune femme, en grand deuil. Après le service, les 2 délégués se sont tenus debout, tandis que l'ambassadeur et Mme Patenôtre quittaient l'église, suivis du Président Cleveland et du secrétaire d'Etat.

L'élection de M. Casimir-Perier.

Une entrevue avec le fils du défunt président.

Le message du président sera lu aux chambres le 14 juillet après la formation du nouveau ministère.

Des milliers de personnes se pressent aux portes du ministère des affaires étrangères pour présenter leurs félicitations à M. Casimir-Perier. Le nouveau président ne s'installera à l'Elysée que le 12 juillet.

Le général Février, grand-chancelier de la Légion d'honneur, a remis officiellement cet après-midi à M. Casimir-Perier les insignes de l'ordre, la grand'croix et le collier du grand maître.

En l'honneur de l'élection du président Casimir Perier, toutes les punitions dans l'armée et dans la marine ont été levées.

Dans une conversation avec un reporter, M. Carnot, fils du défunt président, a dit aujourd'hui:

"Lorsque le ministère Dupuy a donné sa démission au mois de décembre, mon père a donné l'assurance à M. Casimir-Perier qu'il était résolu à ne pas se porter candidat à la présidence. Il considérait M. Casimir-Perier comme le meilleur président futur et il l'a engagé à accepter la présidence du conseil pour tenter l'expérience. Mon père a employé son influence pour assurer sa nomination. Mais il a gardé le secret sur son intention de se retirer dans la crainte de voir diminuer son influence à l'étranger,

"M. Casimir-Perier a été profondément touché par la nouvelle de l'assassinat de Lyon et a résolu de retirer sa candidature. Il a fait part de sa résolution à M. Dupuy, qui s'est cru dès lors sûr d'être élu et qui a poussé sa candidature avec toute l'énergie possible. Les parents et les amis de M. Casimir-Perier l'ont engagé à revenir sur sa résolution et finalement M. Burdeau l'a décidé à poser sa candidature."

Le *Times* dit: "On intriguait avec une telle persistance contre M. Casimir-Perier qu'il refusait encore mardi soir à dix heures de se rendre aux désirs des chefs des groupes républicains qui voulaient le décider à poser sa candidature. En désespoir de cause, les amis de Casimir-Perier mandèrent sa mère qui, ayant entendu le pour et le contre des propositions faites à son fils se tourna vers lui en disant:

"L'histoire est présente dans ma mémoire et, m'inspirant de l'affection que j'ai pour vous, je déclare que, s'il était présent ici, votre grand-père vous dirait que, dans les circonstances actuelles, il est de votre devoir d'affronter et d'accepter la mission qui vous sera peut-être confiée par le congrès."

"Là-dessus M. Casimir-Perier a consenti à poser sa candidature. Ce qui l'avait poussé à ne pas accepter l'honneur qu'on lui faisait, c'est la crainte de voir se terminer trop tôt sa carrière politique qu'il aime avec passion."

—Le pape a envoyé par télégraphe ses félicitations à M. Casimir-Perier. Le pape prie pour la prospérité de la France et exprime sa confiance dans le nouveau président de la République.

La Presse Américaine à propos de l'Election de M. Périer.

(Extrait du Courrier des Etats-Unis.)

L'élection de M. Casimir-Perier à la présidence de la République française est longuement commentée par les journaux américains qui sont unanimes à reconnaître que la France ne pouvait choisir un meilleur président. Le *Herald* dit à ce propos:

Le choix de M. Casimir Perier est sans aucun doute le plus sage et le plus satisfaisant qui pût être fait dans ces circonstances. Il est possible que, comme il a été élu par le sénat et une minorité de la chambre des députés, sa présidence soit une présidence de lutte et de combat. Mais M. Casimir-Perier a une volonté qui lui est propre. Il représente les éléments solides de la République. Il connait à fond la diplomatie intérieure et extérieure.

Il est sans crainte et honnête, conservateur et ferme dans son républicanisme, et avec sa main ferme et sa conscience des devoirs qui lui impose sa haute situation il doit être pour la France l'homme du jour.... Il faut complimenter la France d'avoir si rapidement réglé la difficulté présidentielle. Il peut paraître cruel d'oublier pendant une journée les horreurs de l'assassinat de Lyon, mais le souci du salut d'une grande République doit passer avant le deuil quand son avenir est en jeu.

La *Tribune* s'exprime ainsi:

L'élection de Casimir-Perier à la présidence de la République française est une preuve significative de courage civique. Un seul tour de scrutin a suffi, bien que, la veille, une réunion plénière n'ait pas abouti à la désignation d'un candidat sur lequel puissent se réunir les votes des sénateurs et députés républicains. L'assemblée nationale a fait rapidement et tranquillement son œuvre, et le successeur de Carnot a été nommé avec dignité et simplicité dans le palais historique de Versailles......

Il faut cordialement féliciter le peuple français d'être resté maître de lui-même et d'avoir fait preuve d'un sage esprit conservateur dans cette crise de son histoire. La façon calme, régulière et pacifique dont la succession présidentielle a été réglée a donné une fois de plus la preuve frappante que le peuple français était apte à se gouverner lui-même.

L'*Evening Post* dit:

La satisfaction générale à propos de l'élection de M. Casimir-Perier comme président de la République française prouve combien était naturelle la crainte que quelque individu de la classe des "tisons" ne fût nommé. Il semblait qu'on pût s'attendre à tout de la part d'un pareil parlement, mais ces membres paraissent s'être calmés pour mettre en avant, dans la situation critique où se trouvait le pays, un chef du pouvoir exécutif qui s'appuie sur des méthodes saines et des lois dignes de respect destinées à être appliquées. Mais c'est plus tard que la fermeté du nouveau président sera véritablement mise à l'épreuve. Pour le moment, il a l'avantage de la grande réaction conservatrice provoquée par l'assassinat de Carnot par un anarchiste, et il a à jouer le rôle relativement facile d'un pilier de l'ordre social.

Le *Mail and Express* dit:

Le président élu, Casimir Perier est tout à fait l'homme pour les hautes fonctions auxquelles il a été appelé. Son élection au premier tour de scrutin indique la confiance qu'il inspire au peuple français; elle exprime également la détermination du peuple de réprimer l'envahissement des agitateurs socialistes et anarchistes. Le nouveau président est, plus que tout autre en France, l'ennemi déclaré de ces éléments de trouble et de danger pour la société.

Il est partisan d'un gouvernement aussi fort qu'on peut l'établir et le maintenir tout en se conformant aux principes républicains et aux libres institutions. Son élection est donc un tribut rendu à la mémoire du président assassiné ainsi qu'un triomphe de l'ordre sur l'anarchie et la révolution.

Les autres journaux s'expriment à peu près dans le même sens.

Les Anarchistes

La police a observé à Rome un individu vêtu en ouvrier et qui suivait M. Crispi. Dans la soirée le même individu a été trouvé rôdant autour de la résidence du premier ministre. Arrêté immédiatement, l'inconnu a déclaré que son but en suivant les pas de M. Crispi était de "régler un compte avec lui." Le prisonnier portait sur lui un énorme couteau.

—Deux anarchistes ont harangué la foule à Tower Hill, à Londres. L'auditoire a patiemment écouté les orateurs jusqu'au moment où ils ont exhibé un placard attaquant la royauté et rappelant que plusieurs membres de la famille royale seraient présents à l'inauguration du nouveau pont suspendu.

Les anarchistes ont fait ensuite des allusions tellement peu détournées à l'emploi de la dynamite et des poignards que la foule indignée s'est précipitée vers l'estrade et les orateurs ont été obligés de s'enfuir précipitamment. L'un d'eux s'est réfugié dans une église et la police a dû protéger l'autre contre la fureur de la foule qui demandait que l'anarchiste lui fût livré.

Un autre assassinat.

Une dépêche de Livourne annonce qu'un crime assez semblable à celui qui vient de plonger la France dans le deuil, a été commis dans cette ville. Signor Bandi, propriétaire d'un des journaux de Livourne, a été frappé d'un coup de couteau à l'abdomen, par un anarchiste, tandis qu'il montait dans sa voiture.

Les médecins ont décidé qu'ils ne pouvaient le sauver qu'en pratiquant l'opération connue sous le nom de laparotomie. Il a été opéré, mais a succombé peu de temps après.

Signor Crispi interpellé à la chambre des députés a dit que Signor Bandi avait été assassiné par vengeance par un anarchiste, pour avoir publié dans son journal des articles contre l'anarchie.

La Grève.

Les premières mesures contre les grévistes ont été prises par l'avocat général, en vue d'obtenir des tribunaux une injonction leur défendant d'empêcher la circulation des trains-poste. S'ils violent l'injonction, on pourra les arrêter et les traduire devant les tribunaux, et ils seront passibles de l'emprisonnement.

Les marshals et leurs députés envoyés à Blue Island, pour rétablir l'ordre, ont été battus par les grévistes, et l'envoi du 15me régiment a été demandé au gouverneur Altgeldt.

A Chicago, le service des trains est complètement interrompu dans les cours à bestiaux, et la distribution de la glace se fait par des voitures. On affirme que les affaires seront complètement suspendues.

Il est aussi probable que le service va être complètement discontinué à Dallas.

Les troupes ont été envoyées à Trinidad, Colorado. Le sénateur McCall a soumis au Sénat une résolution dont le but est de faire une enquête sur les causes de la grève et de garantir aux grévistes toute intervention de la part des troupes des Etats-Unis, sauf dans le cas d'interruption du service des trains-poste, enfin de déclarer que le fait de détacher des wagons Pullmann d'un train, ne constitue pas une violation des lois des Etats-Unis.

Incendie.

Un incendie a éclaté dimanche matin à Bayou Sara, vers 11 heures, et 9 familles se trouvent maintenant sans abri. Le feu a pris au Central House, dont M. Meyer est le propriétaire.

Le manque presque complet d'eau a rendu les efforts des pompiers inutiles et permis aux flammes d'accomplir leur œuvre destructrice. La scierie du Col. Irvine a été complètement détruite. La partie du village qui a été épargnée n'a été sauvée que par un changement subit de direction du vent.

La Prime sur le Sucre.

Une dépêche de Washington dit que plusieurs amendements au tarif ont été adoptés par le Sénat.

Au nombre de ces amendements s'en trouve un qui a pour objet l'annulation de la prime immédiatement après l'adoption du droit d'entrée au lieu de l'abolir en 1895. Cet amendement a été voté par 36 voix contre 32.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Union Homestead Association à Mme E. Dazet, un terrain borné par les rues Royale, Dauphine, Egania et Lisardi, $500.

Firemen's Building Association à E. J. Chachere, un terrain borné par les rues Alix, Eliza, Vallette et Olivier, $1,000.

Mme M. Burten à la Mutual Building and Loan Company, une portion de terre bornée par les rues Foucher, Delachaise, Dryades et Remparts, $500.

Succession de E. M. Rusha et al. à Mme S. Start, quatre terrains bornés par les rues St-Charles, Bordeaux, Carondelet et Valence, $5,250.

La même à F. J. Quinlan, un terrain borné par les rues Camp, St Charles, Delord et Calliope, $3,200.

Joseph Morales à la Third District Building Association, un terrain borné par les rues Bourgogne, Union, Dauphine et Français, $1,600.

Third District Building Association à Frank Zengel, la même propriété, $1,600.

Mme D. Heitzmann à la Cosmopolitan Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Clouet, Montégut, Bourgogne et Remparts, $629.

Mme J. McKeever à la même, deux terrains bornés par les rues Miro, Galvez, Banks et Palmyre, $640.

J. T. Chisholm à la même, un terrain borné par les rues Atlantic, Pacific, Jackson et Homer, $799.

J. L. Barrell à la même, deux terrains bornés par les rues Joséphine, Willow, Jackson et Claiborne, $465.

B. Calderaro à la même, un terrain borné par les rues Constance, Laurel, St-Marie et Félicity, $1,401.

"Les Cicatrices Seules Restent,"

dit Henry Hudson, de la Cie. "James Smith Woolen Machinery" Philadelphia (Pa.), qui s'exprime ainsi:

"Parmi les nombreux certificats que je vois, à propos de certaines médecines qui accomplissent des guérisons, purifiant le sang, etc., aucun ne m'impressionne plus que ma propre expérience. Il y a vingt ans, à l'âge de 18 ans, j'avais aux jambes des enflures qui crevaient et devenaient des plaies suppurantes. Le médecin de notre famille ne pouvait m'apporter aucun soulagement et on craignait que les os ne fussent atteints. A la fin ma bonne vieille

Mère me Poussa

à essayer la Salsepareille d'Ayer. J'en pris trois bouteilles, les plaies se guérirent et je n'en ressenti depuis. Les cicatrices seules restent, ainsi que la mémoire du passé, pour me rappeler le bien que la Salsepareille d'Ayer m'a fait. Je pèse maintenant deux cent vingt livres et je jouis d'une parfaite santé. Je voyage depuis les douze dernières années, et j'ai remarqué que la Salsepareille d'Ayer fait des annonces dans toutes les parties des Etats Unis, et c'est toujours avec plaisir que je parle du bien qu'elle m'a fait."

Salsepareille d'Ayer.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Garnon, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'ilet susmentionné, sur un plan dressé par George T Dunbar, voyer le 1er avril 1848 déposé au bureau d'Adolphe Mazureau, ex notaire public en cette ville, pour référence, et mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles; ensemble avec le tout et les parties les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vente Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 [illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 8, 7 et 6 et la moitié du lot No 5 touchant au lot No 6 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 8, 7 et 6 mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 5 mesure quinze pieds cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi le tout au pied américain ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement la batture droits d'accroissement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Etant la même propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 146, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la portion du fond des lots numéros neuf et dix et de l'espace occupé par la vieille Levée adjacent aux dits lots numéros neuf et dix et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commençant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline sur soixante pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et cent dix neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé pardevant W. M. Gerley, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau du transfert, livre 143, folio 365 et en partie de Melchior Winter, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste s'il y en a, en deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21 23 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans

versus

Mme Mary Ellen Lanigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal No 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt sept pieds de façade rue St Charles, sur cent quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 4[illegible],964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 512, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré, Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot primitif No neuf de l'ilet No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté le 15 avril 1835 et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 6 13 20 27 31